

DE PAUSSAC À LA VALLÉE DU BOULOU

Distance : 3,7 km (aller)

Blaireau européen

La région de Paussac est souvent considérée par les amateurs comme un « spot » pour la **randonnée**, pour ses **chemins rocallieux** qui sillonnent le plateau, la forêt et les petites vallées de la Sandonie, de l'Euche ou du Boulot.

Le parcours proposé permet de se rendre depuis le bourg de Paussac, village dominé par son église romane fortifiée, jusqu'à la « **forge du Boulot** », lieu bucolique où le ruisseau du Boulot coule au pied de falaises qui font la joie des grimpeurs chaque weekend. Ce parcours vous permet de passer des paysages de caisse, pierreux et secs (1), accueillant le **Lézard ocellé**, le plus grand d'Europe, à la petite vallée du Boulot, Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF) à l'ambiance beaucoup **plus humide** et **verte**. Si la vallée du Boulot (2) est reconnue pour son **patrimoine naturel préservé**, c'est en partie grâce à l'activité dominante de la vallée, fauche et pâture, mais également grâce au peu d'accès pour des véhicules motorisés. Donc en venant découvrir la Forge du Boulot à pied ou à vélo le long des petites routes et des chemins, vous augmentez vos chances d'observer la faune et la flore, et vous contribuez à sa préservation !

Des animaux discrets, par la Fédé de chasse

La **Genette commune** est un **prédateur très discret**, qui est le plus souvent observé en bord de route après avoir connu une fin tragique. Si sa présence est bien confirmée, rares sont les chanceux qui l'observent dans son milieu naturel (éloigné des habitations). Elle est **nocturne** et passe ses journées à dormir.

Le **Blaireau européen** est aussi un animal discret mais il n'hésite pas à s'approcher de l'Homme et peut à l'occasion provoquer quelques dégâts aux bâtisses en creusant son terrier. Sa réputation est entachée car il peut être porteur de la tuberculose bovine, maladie transmissible entre les bovins et la faune sauvage. Dans le but de suivre la propagation de la maladie, des analyses sont réalisées à proximité des élevages. Les chasseurs sont aussi mis à contribution dans les zones à risque : ils doivent procéder à des prélevements sur le gibier pour connaître l'état sanitaire de la faune sauvage.

La présence du blaireau peut se remarquer grâce à ses empreintes, de grande taille pour les adultes et pourvues de 5 doigts avec griffes. Le blaireau marque aussi son territoire avec des "latrines", de petits trous creusés pour y déposer des excréments.

Empreinte de blaireau

Blaireau européen

21

Ref. carte
B2/C2



De Paussac à la Vallée du Boulot

Distance : 3,7 km (aller)

Point de départ :

Parking de la mairie
45.34849, 0.53929



Le chemin pas à pas

Le départ : parking de la mairie

Depuis le **parking de la mairie**, prendre la **rue principale**, passer devant la maison de l'escalade et arriver devant l'église.

1

Continuer sur la route direction « **Saint Vivien** ». Longer un cours de tennis, continuer jusqu'à un carrefour. **Prendre la route à gauche**, qui continue parallèlement à la route de « **Creyssac** » (pas celle qui monte).

2

À **100 mètres**, prendre un **chemin sur la gauche**. Croiser un premier chemin blanc, le traverser et continuer sur le chemin en face. Une fois au rond-point, prendre à droite, puis à l'intersection avant le hameau à gauche. Se diriger vers le hameau, puis prendre la première rue à droite.

3

Rester sur cette petite route, jusqu'à l'intersection avec une autre route. Ne pas se diriger vers la route mais prendre le chemin **après la maison à gauche**.

4

Continuer en **restant sur ce chemin blanc**. Laisser deux chemins à gauche et arriver au site de la Forge (tables pique-nique, site escalade, passerelle...).

Dorie

Genette commune



20